



### Horaires de permanence :

Lundi, Mardi et Vendredi :  
8h30 - 12h / 13h - 16h30

Jeudi : 8h30 - 12h

**Tel. 03 84 21 58 22**

Fax : 03 84 90 87 50

[sessad-itep@institut-saintnicolas.fr](mailto:sessad-itep@institut-saintnicolas.fr)

### Service géré par :

« Institut Saint-Nicolas »

Hameau Saint-Nicolas

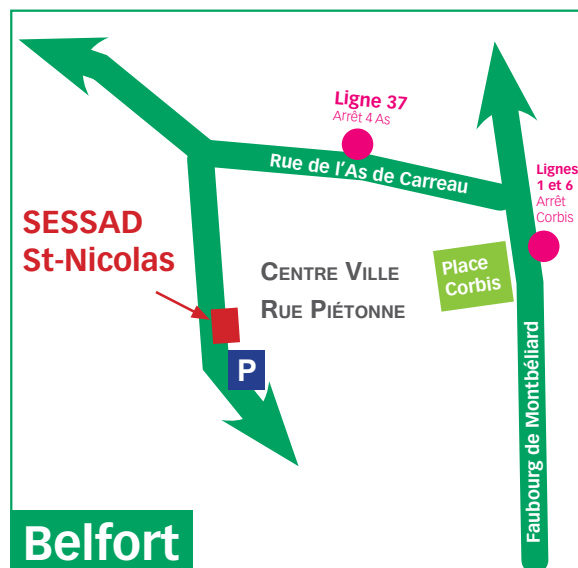
90110 Rougemont-le-Château

### Partenaires

Maison Départementale des Personnes Handicapées, Conseil Départemental du Territoire de Belfort, ITEP, Éducation Nationale, Enseignement Catholique, Service de pédopsychiatrie, Agence Régionale de Santé de Bourgogne/Franche-Comté.



### Plan d'accès



**Belfort**

**SESSAD Saint-Nicolas**

7 rue Louis Plumeré - Belfort

La Fondation Arc-en-Ciel gère des établissements et services oeuvrant en Franche-Comté dans les champs sanitaire, médico-social et médico-éducatif.

Reconnue d'utilité publique et à but non lucratif, elle accueille tous les ans plus de 5500 personnes fragilisées par la maladie, le grand âge ou le handicap.

Suivez nos actualités sur :



[www.fondation-arcenciel.fr](http://www.fondation-arcenciel.fr)

# SESSAD Saint-Nicolas

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile



**SESSAD Saint-Nicolas**

7 rue Louis Plumeré (3<sup>ème</sup> étage)

90000 Belfort

Tel : 03 84 21 58 22

[www.fondation-arcenciel.fr](http://www.fondation-arcenciel.fr)



# SESSAD St-Nicolas

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile



## Son action

Chaque enfant ou adolescent, en fonction de ses capacités et de ses difficultés, bénéficie d'un projet personnalisé d'accompagnement comportant trois dimensions : **thérapeutique, éducative et pédagogique**. Ces trois axes sont indissociables et contribuent à une prise en charge globale.

L'action du Sessad Saint-Nicolas est orientée, selon l'âge de l'enfant, vers :

- **Une prise en charge précoce pour les enfants (4 à 6 ans)** comportant le conseil et l'accompagnement des familles et de l'entourage.
- **Un approfondissement du diagnostic**, l'aide au développement psychomoteur initial de l'enfant.
- **Un soutien à l'intégration scolaire et/ou à l'acquisition de l'autonomie**. Il comporte l'ensemble des moyens médicaux, paramédicaux et pédagogiques adaptés, la préparation de l'orientation future de l'enfant (école, collège, lycée, centre de formation).



## Sa mission

- **Prendre en compte les besoins particuliers d'enfants âgés de 4 à 20 ans**, présentant des troubles du caractère et du comportement, d'intelligence normale
- **Accompagner et soutenir** les enfants et les adolescents dans leurs lieux de vie habituels : famille, école, vie associative
- Permettre à l'enfant de **poursuivre une scolarité en milieu ordinaire**

### La coopération de la famille est primordiale.

Elle sera en permanence associée, informée et soutenue tout au long du parcours de l'enfant.



## Une équipe de professionnels au service des familles

- Un chef de service
- Un directeur pédagogique
- Un enseignant
- Deux éducatrices spécialisées
- Un éducateur spécialisé
- Un pédopsychiatre
- Une psychologue
- Une orthophoniste
- Une secrétaire

Elle vise à apporter de l'apaisement, à préserver l'intégration scolaire et à favoriser l'autonomie du jeune.



Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile